

# 2022 - Aide pour un séjour

<b>Nom &amp; prénom de l'adhérent</b>	
<b>Adresse professionnelle (ou personnelle pour les assistants familiaux et agents des collègues)</b>	
<b>N° de téléphone</b>	
<b>N° de portable</b>	

**IMPORTANT** : Pensez à joindre à ce document la copie de **votre facture nominative** (facture, reçu, relevé bancaire, etc.) ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB) afin de pouvoir procéder au versement des 50 €.

Le remboursement est annuel et est plafonné à **50 € / foyer fiscal et réservé aux personnes sans enfant à charge.**

DETAILS	
<b>Date du séjour</b>	
<b>Montant payé</b>	